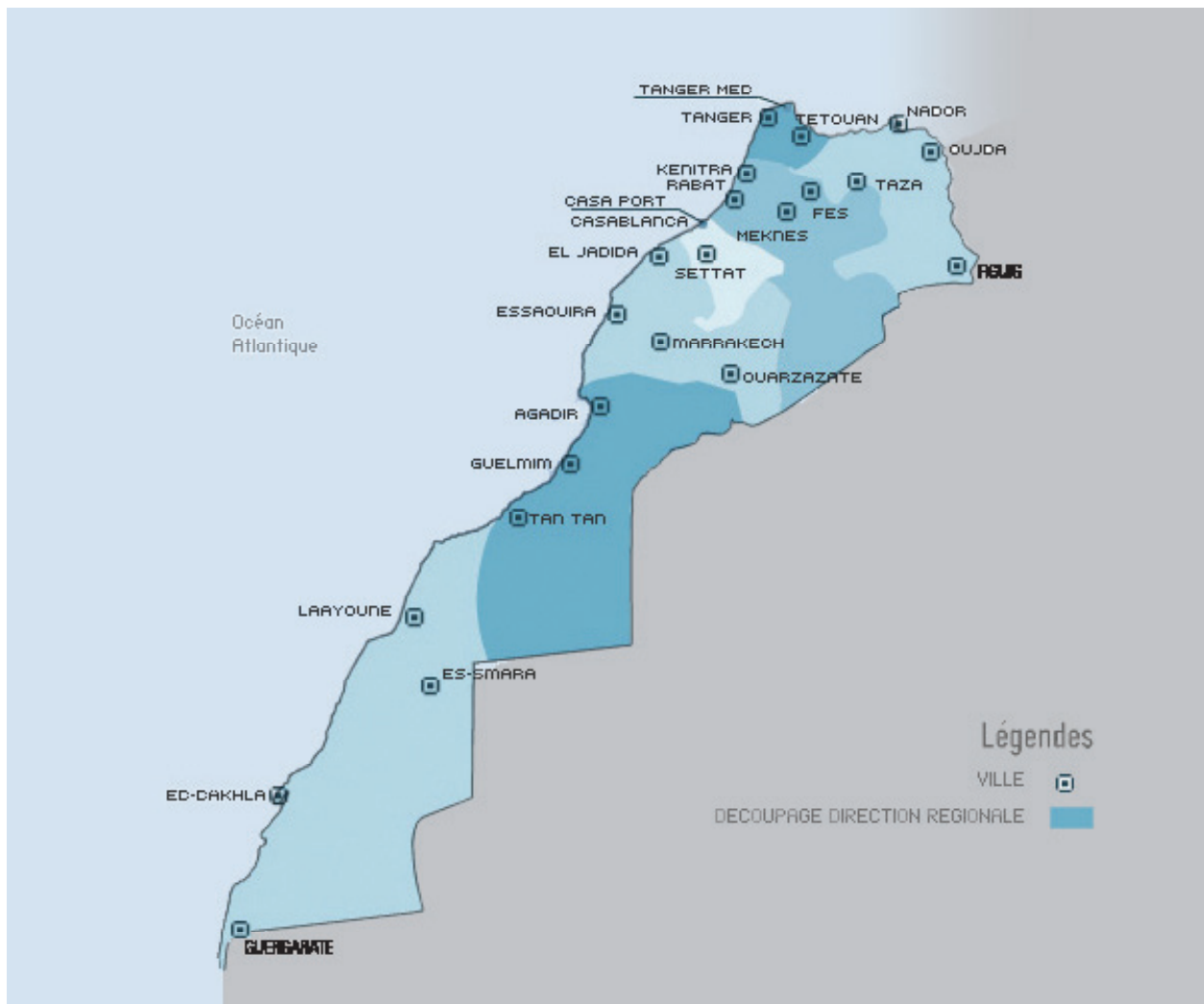


ZOOM SUR LES DIRECTIONS REGIONALES



UNE PRESENCE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL A TRAVERS 9 DIRECTIONS REGIONALES

ZOOM SUR LES DIRECTIONS REGIONALES

LA DIRECTION REGIONALE DU NORD EST



1.Rachid LMIMOUNI, Directeur Régional - 2.Hassane BOUDJMAI, Chef de circonscription Al houceima - 3.Abdelhakim BENABDELLAH, Chef de service de la coordination des brigades de surveillance - 4. Farah KALOUCHE, Chef de service de l'accueil et de l'orientation et du système d'information - 5.Taha KASMI, Chef de service des enquêtes et du contrôle a posteriori - 6.Fouad SAID, Chef de service régional de l'audit et de l'inspection - 7.Taoufik TALHAOUI, Chef de service de la gestion des ressources humaines et du matériel - 8.Mostafa BENGUITOUN, Formateur permanent - 9.Said DAROUI, Chef de subdivision Oujda - 10.Abdelali MOUTCHOU, Chef de subdivision Al houceima - 11.Bouchaib SEDRI, Chef de subdivision Nador - 12.Fahd ALLABOUCHE, Ordonnateur à Beni Ensar - 13.Mohammedine BADDI, Ordonnateur Oujda Ville - 14.Taoufik BOUKHROUF, Ordonnateur Taza - 15.Mimoun DARDOUR, Ordonnateur nador port - 16.Khalid KAMIL, Ordonnateur Bab Mellilia - 17.Sidi Abdelaziz KIYANE, Ordonnateur gestion des ventes - 18.Yahya LHAMEL, Ordonnateur Ahfir - 19.Allal RAHOUTI, Ordonnateur Aéroport Oujda Angad - 20.Hassan SAGHIRI, Ordonnateur Al hoceima - 21.Mohamed TAGHJICHTE, Ordonnateur aéroport Aroui - 22.Mostafa ABBASSI, Receveur Nador Port - 23.Fatah AYNAOU, Receveur Oujda ville - 24.Abelkarim EL BACHIRI, Receveur Nador - 25.Nouridine HAMZAOU, Receveur Ahfir - 26.Lahcen IDIHYA, Receveur Taza - 27.Moncef LATMANI, Receveur Al houceima

Carte d'identité

- ■ 5 services régionaux
- ■ 3 subdivisions
- ■ 1 cellule de formation

- ■ 3 circonscriptions
- ■ 10 ordonnancements
- ■ 6 recettes
- ■ 23 brigades

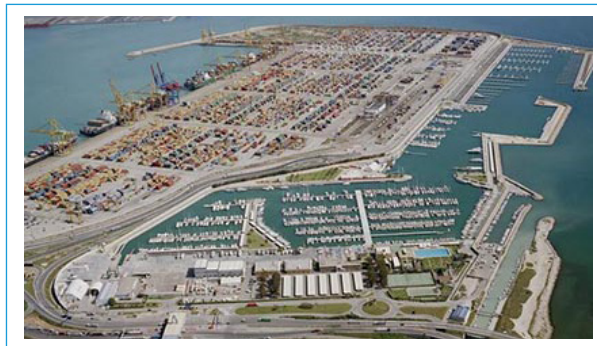
- ■ 656 douaniers dont 497 agents de brigades
- ■ Une position stratégique en matière de lutte contre la contrebande et du trafic des stupéfiants
- ■ Une présence dans 3 aéroports internationaux, 2 ports et un poste frontalier terrestre

LA DIRECTION REGIONALE DU NORD EST: UNE COMPETENCE DOUANIERE ETENDUE

La Direction Régionale du Nord Est (DRNE) exerce ses attributions sur une superficie totale de 106 975 km². Elle couvre les territoires de deux wilayas (Wilaya de Oujda-Angads et Wilaya d'Al-hoceima, Taza, Taounat) dont relèvent onze provinces. De par sa situation géographique, la DRNE compte des frontières terrestre, maritime et aérienne. Elle gère sur le plan douanier les ports de Béni Ensar (Nador) et Al-hoceima, trois aéroports internationaux, sans compter les points de passage entre le Maroc et le préside de Melilla et entre le Maroc et l'Algérie (actuellement en veilleuse), en plus de la marina de Saïdia.

RECETTES DOUANIERES

Les recettes réalisées par la DRNE en 2013 ont atteint 1,1 milliards de DH dont 87% ont été perçues au niveau de la circonscription de Nador grâce à l'activité de dédouanement des marchandises au niveau du port de Béni Ensar. La TVA représente 78% des recettes budgétaires collectées par cette Direction. Le produit des amendes transactionnelles, issues généralement de la lutte contre la fraude, a atteint 56,2 MDH.



LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

La DRNE adopte une stratégie de lutte contre la contrebande adaptée aux spécificités de la région du Nord-est qui se caractérise par l'existence de deux sources géographiques de contrebande. La première concerne le préside de Melilla, qui constitue un point de pénétration massive de marchandises de contrebande, et la seconde correspond à la frontière maroco-algérienne d'une distance de 500 Km environ dont 160 Km jugée à haut risque de contrebande.

En 2013, les efforts conjugués des brigades de la DRNE ont permis de réaliser 6 256 affaires contentieuses.



CONTROLE DES VOYAGEURS

Durant l'année 2013, le flux global des voyageurs ayant transité par les différents points de passage relevant de la DRNE, à l'entrée et à la sortie, a atteint plus de 1,1 millions de passagers dont 88% durant la période estivale. Le nombre de véhicules quant à lui a connu une augmentation significative de 11% par rapport à l'année 2012. De manière générale, le poste terrestre de Bab-Melilla demeure le point de passage le plus fréquenté par les passagers tout au long de l'année.

Vue sa position géographique, la DRNE traite au fil de l'année un nombre important de doléances émanant des différentes catégories de voyageurs, tels les MRE, les touristes, les frontaliers, etc. et s'efforce au quotidien d'assurer la fluidité de passage requise aux différents points de contrôle.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DE STUPEFIANTS

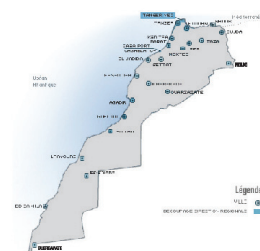
La lutte contre le trafic illégitime des stupéfiants et des substances psychotropes incombe à l'ensemble des services douaniers implantés à la région. Néanmoins, des brigades mobiles et mixtes sont dédiées à cette lutte à l'image de la lutte contre la contrebande. Cette année a été marquée par la réalisation de 32 affaires par ces brigades qui se sont soldées par la saisie de 10,5 tonnes de stupéfiants dont 81% ont été saisies dans trois affaires seulement.

GESTION DES MARCHANDISES SAISIES OU ABANDONNEES EN DOUANE

Au cours de l'année 2013, le montant total des produits de la vente a atteint 11,27 MDH pour les marchandises saisies et 26,22 MDH pour les moyens de transport. Par ailleurs, la DRNE a accordé des cessions gratuites de produits alimentaires et vestimentaires d'un montant estimatif de 13,83 MDH aux organismes de bienfaisance.



LA DIRECTION REGIONALE DE TANGER MEDITERRANEE



1- Mohammed EL OMARIYNE, Directeur Régional - 2. Abdelhak JANATI IDRISSE, Sous directeur export et gestion comptes RED - 3. Abdelfettah LAARAKI, Sous directeur import - 4. Ali LAZRAK, Sous directeur voyageurs - 5. Mohamed najib CHABBAR, Chef de service de l'accueil de l'orientation et du système d'information - 6. Abdesslam EL AMRI, Chef de service de l'audit et de l'inspection - 7. Azzeddine MATBOUT, Chef de Subdivision - 8. Moulay rachid FEDDAL, Receveur - 9. Abdelouahed EL HALOUAY, Ordonnateur voyageurs - 10. Abderrahim KALOUCHE, Ordonnateur import - 11. Issam METAHI, Ordonnateur zones franches - 12. Miloud RACHIDI, Ordonnateur gestion comptes RED - 13 . Mohamed YOUSFI, Ordonnateur voyageurs - 14. Lahoucine ZAITOUNE, Ordonnateur exportations

Carte d'identité

Date de création : 13 mai 2013

Compétence : Structure à compétence fonctionnelle, couvrant le Port de Tanger Méditerranée.

- ■ 4 services régionaux
- ■ 1 subdivision
- ■ 1 cellule de formation

- ■ 3 sous directions régionales
- ■ 7 ordonnancements
- ■ 1 recette
- ■ 7 brigades

- ■ 348 douaniers dont 228 agents de brigades
- ■ Port de Tanger Méditerranée concentrant l'essentiel des activités et échanges du commerce extérieur au niveau de la région
- ■ Gares maritimes dédiées aux véhicules et aux passagers piétons
- ■ Plusieurs zones franches

LA DIRECTION REGIONALE DE TANGER MEDITERRANEE, UNE POSITION GEOGRAPHIQUE STRATEGIQUE

Poursuivant ses efforts de restructuration des services extérieurs et de déconcentration des services, l'Administration des Douanes a décidé de créer en 2013 la Direction Régionale de Tanger Méditerranée (DRTM) dans l'optique d'accompagner les mutations induites par l'avènement du port de Tanger Méditerranée et son activité grandissante et par volonté d'asseoir un contrôle douanier efficace tenant compte des considérations économiques et sécuritaires actuelles et futures.

DES ECHANGES COMMERCIAUX EN PERPETUELLE CROISSANCE

La DRTM gère, sur le plan du contrôle douanier, une plate forme portuaire de classe mondiale qui concentre aujourd'hui l'essentiel des activités et échanges du commerce extérieur au niveau de la région Nord du pays. Ainsi, l'année 2013 a enregistré le traitement d'un volume global de déclarations de l'ordre de 152 000 permis, affichant une augmentation de 6,3% par rapport à l'exercice précédent. La part de la DRTM dans le volume global des échanges à l'échelle nationale se situe à 20% en termes de nombre de déclarations (DUM) traitées, et à 23,5% en termes de valeurs déclarées.



CONTRIBUTION ACTIVE AU DEVELOPPEMENT DES ECHANGES AU SEIN DES ZONES FRANCHES

La DRTM contribue activement au développement et à l'essor des échanges au sein des zones franches. Son champ d'action s'étend à plusieurs zones franches, à savoir celle du port de Tanger-Med et sa zone logistique, celle de Meloussa (Usine Renault) et celle de Tanger Automotive City (TAC).

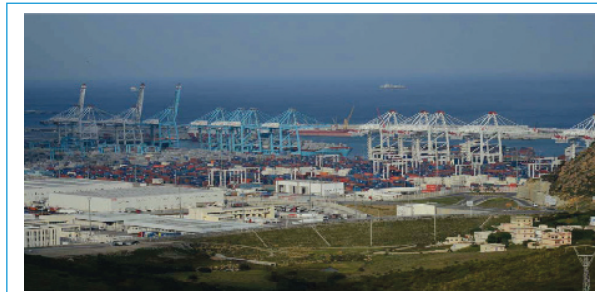
En 2013, le volume global de ces échanges commerciaux s'est élevé à près de 20 000 DUM, tous régimes confondus, soit une évolution de l'ordre de 10 % par rapport à 2012. En termes de valeur, lesdits échanges ont atteint 31,25 MMDH, affichant une progression de 38,6 % par rapport à l'année précédente.

CONTROLE NON INTRUSIF DES OPERATIONS COMMERCIALES

La DRTM assure un contrôle non intrusif des opérations commerciales initiées au port de Tanger Med par le moyen de deux appareils de scannage fixes qui remplissent ce rôle de manière optimale, et sans compromettre la fluidité requise, notamment au niveau des exportations. Ce contrôle quasi-total est motivé par la volonté de maîtriser les risques potentiels liés au trafic des stupéfiants et au phénomène de l'émigration clandestine.

126 227 moyens de transport ont été contrôlés par les deux scanners fixes durant l'année 2013.

Grâce au scanner et à la vigilance des douaniers, la brigade mixte de lutte contre les stupéfiants, en service au port de Tanger Méditerranée, a procédé en 2013 à la saisie d'une quantité globale de résine de cannabis de 10,21 tonnes.

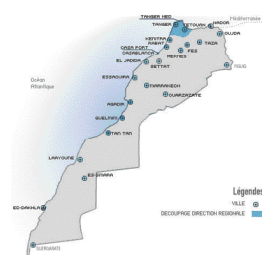


CONTROLE DES VOYAGEURS

Imprégnée de la volonté d'instaurer des relations de confiance avec les clients "Particuliers" (MRE et touristes notamment), d'améliorer les conditions de passage en douane, de réduire le temps d'attente aux frontières, tout en améliorant l'efficacité du contrôle, et de maîtriser la gestion des Admissions Temporaires des véhicules, la DRTM mobilise tous ses moyens pour gérer le poste frontière « Tanger Med » qui s'impose d'année en année comme le point de transit de prédilection des voyageurs par voie maritime avec des flux de près de 2,5 millions de passagers et plus de 700 000 véhicules (en 2013).



LA DIRECTION REGIONALE DU NORD OUEST



1. Chafik ESSALOUH, Directeur Régional - 2. Abdeljalil BENYAICH, Sous directeur Tétouan - 3. Mohamed EL KHOUMSSI, Sous directeur Tanger - 4. Nadia ESSAHLI, Chef de service de l'accueil de l'orientation et du système d'information - 5. Lahcen HARCHI, Chef de service des enquêtes et du contrôle a posteriori - 6. Abderrahim SADIKI, Chef de service de l'Audit et de l'Inspection - 7. Zouhair YAFATTAH, Chef de service de la gestion des ressources humaines et du matériel - 8. Mohammed ZOUIRI, Chef de Service de la Coordination des brigades de surveillance - 9. Ahmed LAAFOU, Formateur Permanent - 10. Mahjoub BAKKAR, Chef de subdivision Tanger - 11. Abdelkader BATTANI, Chef de subdivision Tétouan - 12. El Mehdi BENDAOU, Ordonnateur de Bab Sebta - 13. Abdelhakim BENDRISS, Ordonnateur gestion ventes marchandises Tétouan - 14. Abdelkrim CHERRADI, Ordonnateur gestion MEAD et Tanger Free Zone - 15. Mohammed EL BAOUNE, Ordonnateur Larache - 16. Hamid EL OUATRI, Ordonnateur de Tanger-Ibn Batouta - 17. Abdelaati KAREM, Ordonnateur Tétouan - 18. Abdelaziz KHATTABI, Ordonnateur Tanger Port - 19. Ahmed TAHRI, Ordonnateur Tanger Ville - 20. Abdelillah BENAAMARA, Receveur Tanger-Ibn Batouta - 21. Fatima EL MOUTAKI, Receveur Tanger Ville - 22. Hakim IAROCHEN, Receveur Larache - 23. Rachid MANAF, Receveur Bab Sebta - 24. Noureddine OUZAHIM, Receveur Tétouan.

Carte d'identité

- ■ 5 services régionaux
- ■ 2 subdivisions
- ■ 1 cellule de formation

- ■ 2 sous Directions Régionales
- ■ 9 ordonnancements
- ■ 5 recettes
- ■ 12 brigades

- ■ 581 douaniers dont 367 agents de brigades
- ■ Une position stratégique en matière de lutte contre la contrebande et du trafic de stupéfiants
- ■ Une présence dans un aéroport international, un port et un poste frontière

VUE D'ENSEMBLE

La Direction Régionale du Nord-Ouest (DRNO) couvre la région administrative de Tanger-Tétouan à l'exception du port de Tanger-Med et des zones franches de Melloussa. Une région qui a connu, durant la dernière décennie, un essor économique considérable de par l'ampleur de son tissu industriel et commercial et la diversité de ses potentialités tant agricoles que touristiques. La proximité géographique de l'Europe, conjuguée à l'importance de ses infrastructures portuaires et de base, lui ouvre de nouvelles perspectives pour occuper un rang de premier plan dans les échanges commerciaux et le développement des activités économiques du pays.



LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

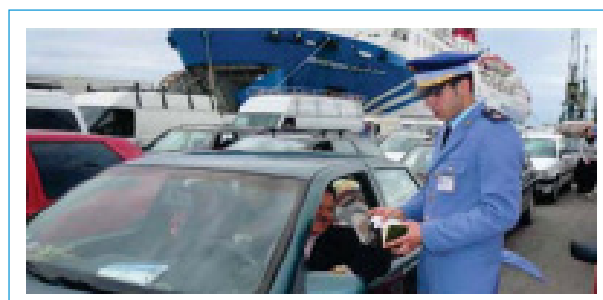
La DRNO lutte contre de nombreux courants de fraude et de contrebande. Le déferlement des marchandises de contrebande à partir du préside de Sebta, notamment, requiert l'intervention des services douaniers d'abord au niveau des points directs d'infiltration, ensuite, en aval, sur les pistes et les axes routiers. La stratégie adoptée par cette Direction pour contrecarrer ces courants professionnels de la contrebande se base essentiellement sur le développement du renseignement en vue d'optimiser les interventions opérationnelles sur le terrain. En 2013, les efforts fournis par les agents des brigades de la DRNO ont permis de réaliser des saisies de marchandises d'une valeur de 110 MDH, et plus de 8 tonnes de stupéfiants.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE COMMERCIALE

Conformément au Plan National de Contrôle, la DRNO a engagé, courant 2013, 141 missions contre 97 en 2012. Ces missions ont concerné divers domaines d'activité, notamment, l'aluminium, le marbre, les matériels de construction, bois et ouvrage en bois, tissu et articles d'habillement et d'ameublement. Ces missions ont abouti au recouvrement de 4,5 MDH d'amendes et de droits et taxes additionnels.

ZONES FRANCHES

Profitant de la situation géographique privilégiée de la région de Tanger, et afin d'offrir aux investisseurs étrangers et nationaux le cadre approprié et les conditions idoines permettant de développer la production et d'améliorer la compétitivité, les pouvoirs publics marocains ont créé un certain nombre de zones franches dans la région. Un bureau douanier dédié a été créé afin d'accompagner les opérations commerciales au niveau de ces zones. Des douaniers sont mobilisés pour permettre aux sociétés de réaliser leurs opérations de dédouanement dans les délais les plus rapprochés. Le taux global d'évolution de l'activité de ces plates formes par rapport à l'année précédente est de 11% (soit 46 751 déclarations en 2013 contre 42 192 en 2012).

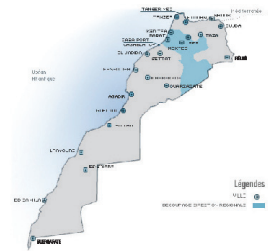


CONTROLE DES VOYAGEURS ET DE LEURS BAGAGES

Avec ses points de passage au niveau de la gare maritime à Tanger-port, Bab-Sebta et l'aéroport Ibn Batouta et récemment, la mise en service de l'aéroport de Sanyet Rmel, la DRNO est appelée annuellement à mobiliser ses ressources tant sur le plan humain que matériel, pour assurer aux voyageurs, et notamment les Marocains Résidant à l'Etranger (MRE), un passage en douane fluide et accueillant, et ce, sans faillir à sa mission de contrôle et de protection du consommateur.

Ainsi, la campagne "MARHABA 2013" a été marquée par un flux croissant de passagers qui s'est élevé à plus d'un million de voyageurs, en augmentation de plus de 32,36% par rapport à 2012. La même tendance a été enregistrée pour le trafic des véhicules dont le nombre s'est accru d'environ 32%. Leur nombre à l'entrée et à la sortie a atteint 194 888 véhicules.

LA DIRECTION REGIONALE DU CENTRE



1. Abdellatif AMRANI, Directeur Régional - 2. Mohamed AJDAINI, Chef de Circonscription Kenitra - 3. Ilias REMMAL, Chef de Circonscription Rabat - 4. Abdelati SALEHDDINE, Chef de Circonscription Fès - 5. Mohamed BENJELLOUL, Chef de service de l'audit et de l'inspection - 6. Abdellah LAHLOU, Chef de service des enquêtes et du contrôle a posteriori - 7. Milouda MIMOUNI, Chef de service de l'accueil de l'orientation et du système d'information - 8. Mohammed kamal NEJJAR, Chef de Subdivision FES - 9. Ahmed BASRIR, Ordonnateur Kénitra - 10. Noureddine ESSOUJAA, Ordonnateur Fès Saïss - 11. Hamid HOSNI, Ordonnateur Fès Ville - 12. Abdelhay LAKHRISSE, Ordonnateur Meknès - 13. Abderrahim MOURCHID, Ordonnateur Fès Garantie - 14. Brahim SARF, Ordonnateur Rabat Salé - 15. Nadia BENMENA, Receveur Kénitra - 16. Abdellah BOUZEFOR, Receveur Rabat Salé - 17. Adil EL KHATIB, Receveur Rabat - 18. Abdelhak HOMMANI, Receveur Meknès - 19. Abdesslam LAMOURI, Receveur Fès Garantie - 20. Rajae REMMAL, Receveur Fès

Carte d'identité

- ■ 4 services régionaux
- ■ 2 subdivisions
- ■ 1 cellule de formation

- ■ 3 circonscriptions
- ■ 7 ordonnancements
- ■ 6 recettes
- ■ 6 brigades

- ■ 435 douaniers dont 187 agents de brigades
- ■ Présence dans les aéroports de Rabat-salé et de Fès-Saïss
- ■ Présence dans la zone franche Atlantic Free Zone de Kénitra

LA DIRECTION REGIONALE DU CENTRE : UNE STRUCTURE DOUANIERE COUVRANT UNE VASTE ETENDUE TERRITORIALE

La Direction Régionale du Centre (DRCE) exerce ses attributions sur une vaste étendue territoriale couvrant les régions administratives de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, Gharb-Chrarda-Beni Hssen, Meknès-Tafilalet, Fès-boulmane et Taounate. La DRCE est présente dans les deux aéroports internationaux de Rabat-Salé et Fès-Saïss, la Marina de Salé ainsi que dans la zone franche d'Atlantic Free Zone de Kénitra.

LES RECETTES DOUANIERES

En 2013, l'activité douanière au niveau de la région du Centre a connu une évolution positive par rapport à 2012, soit une hausse de 8,9% en termes de nombre de déclarations souscrites, et une hausse de 10,8% en matière de valeur de marchandises déclarées.

Les recettes douanières ont atteint environ 1 MMDH dont 71,6 % attribués aux impôts indirects et à la TVA.



CATEGORISATION DES ENTREPRISES

La région du Centre connaît une importante activité économique, couvrant diverses industries, notamment l'agro-industrie, l'artisanat, le textile, l'habillement, le cuir et la microélectronique.

La DRCE multiplie, d'année en année, ses efforts afin d'assurer un accompagnement de proximité aux entreprises desdits secteurs. Ainsi, à fin 2013, le nombre de sociétés catégorisées au niveau de la région a atteint 61 sociétés.



LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

La position géographique de la DRCE lui permet de jouer un rôle très important en matière de lutte contre la contrebande, puisqu'elle est située entre la source d'approvisionnement des marchandises de la contrebande en provenance du nord et les régions de destination de ses marchandises (centre et centre sud).

En 2013, la valeur estimative des marchandises saisies a atteint 27 MDH, dont notamment la saisie record de 59 045 litres de carburant.

L'ACTIVITE SOUS REGIMES ECONOMIQUES EN DOUANE

L'activité sous régimes économiques en douane (RED) au niveau de la région du centre a connu durant l'année 2013 une évolution importante par rapport à l'année 2012. En effet, le nombre de comptes RED souscrits à la DRCE a augmenté de 20% pour cette année.

Le nombre de comptes de transit a connu également une évolution significative en 2013 et ce, suite à la hausse de l'activité de la zone franche de Kénitra qui connaît un développement soutenu.

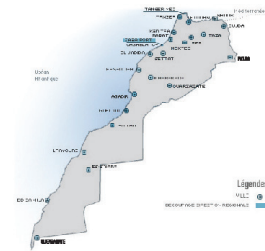
ACTIVITE AEROPORTUAIRE

Le trafic aérien au niveau de la région du centre a connu en 2013 une hausse importante par rapport au nombre de vols qui s'est accru de plus de 19% par rapport à 2012 entraînant ainsi une progression de 24% du nombre de passagers.

Cette évolution, due essentiellement à l'installation de nouvelles compagnies low-cost au niveau des aéroports de Fès et de Rabat, impose aux douaniers plus de vigilance quant au contrôle des voyageurs.



LA DIRECTION REGIONALE DE CASA PORT



1. Mohammed MRABET BARNOUSSI, Directeur régional - 2. Hassan BOUTABRATINE, Sous directeur chargé des Importations - 3. Abdellah DRICHE , Sous directeur chargé des exportations et de la gestion des comptes - 4. Sanaa BENABDALLAOUI, Receveur - 5. Abdelaziz AHANGUIR, Chef de service de l'accueil de l'orientation et du système d'information - 6. Hassan RAHIOU, Chef de service de l'audit et de l'inspection - 7. Abdellah SABRANE, Chef de service de la gestion des ressources humaines et du matériel - 8. El houssaine ZERROUKY, Chef de service des enquêtes et du contrôle a posteriori - 9. Zouhaire FADIL, Formateur permanent - 10. Mohamed TARIB, Chef de subdivision - 11. Abdelhaq ABOURABIA, Ordonnateur Import - 12. Jamal DIA-EDDINE, Ordonnateur chargé des marchandises, ventes et gare maritime - 13. Abderrahim EL HARISSI, Ordonnateur Import - 14. Ahmed EL HOUBBADI, Ordonnateur Export - 15. Abderrahim HAS-SOUNI, Ordonnateur Import - 16. Ahmed LAKBAKBI EL YAAQOUBI, Ordonnateur chargé du contrôle de la valeur - 17. Najat RAGHOULI, Ordonnateur gestion des comptes - 18. Abdeslam TAGHI, Ordonnateur Import.

Carte d'identité

Date de création : Août 1996

Compétence : Structure à compétence fonctionnel, couvrant le Port de Casablanca.

- ■ 4 services régionaux
- ■ 1 subdivision
- ■ 1 cellule de formation

- ■ 2 sous directions régionales
- ■ 8 ordonnancements
- ■ 1 recette
- ■ 7 brigades

- ■ 534 douaniers dont 242 agents de brigades
- ■ 2^{ème} Direction Régionale en termes de recettes douanières avec une contribution à hauteur de 37%
- ■ Un acteur incontournable dans l'enceinte portuaire représentant l'une des principales portes d'entrée des importations du Royaume, jouant aussi un rôle important dans le dynamisme des exportations

LA DIRECTION REGIONALE DE CASA PORT : UNE STRUCTURE DOUANIERE A COMPETENCE FONCTIONNELLE

La Direction Régionale de Casa Port (DRCP) exerce ses missions sur une superficie totale de 450 ha, dont 256 ha de terre pleins et plus de 8 km linéaires de quai, pouvant accueillir et traiter plus de 40 navires à la fois. Comprenant un port de commerce, un port de pêche ainsi que des installations et des infrastructures pour la mise à flot et à sec des navires dans les chantiers navals, le port de Casablanca connaît une croissance continue de son activité due à l'évolution économique que connaît le pays, impactant de ce fait les résultats de la DRCP.

LA DRCP, UN DES PRINCIPAUX COLLECTEURS DE RECETTES DOUANIERES

Première porte d'entrée des importations au Maroc, le port de Casablanca est classé en première position en termes de collecte des droits de douane et de TVA à l'import. Il enregistre également le plus important trafic des conteneurs avec plus de 800 000 conteneurs transitant annuellement à l'import et à l'export.

2013 est une année de résultats appréciables malgré la conjoncture économique difficile et la poursuite du démantèlement tarifaire. Avec un volume de déclarations qui dépasse 20% des déclarations enregistrées au niveau national, les recettes recouvrées par la DRCP ont atteint 29 427,9 MDH, contribuant ainsi à hauteur de 37% des recettes au niveau national. Cette performance a été rendue possible grâce aux efforts déployés au niveau du recouvrement et du contrôle.

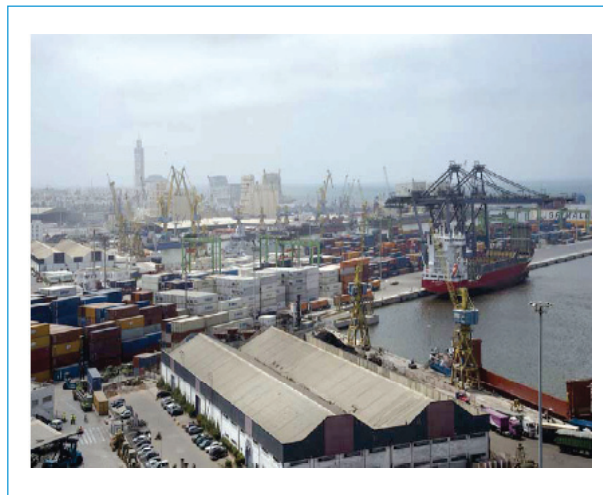
LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

La mobilisation des équipes de la DRCP dans la lutte contre le contrefaçon des marques et par ricochet, la protection des consommateurs a permis de bloquer en 2013 un volume de marchandises soupçonnées contrefaites, en hausse de 19% en valeur par rapport à 2012.



RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DU SECTEUR PRIVE

La DRCP s'est assignée parmi ses priorités la bonne qualité de relations et de service avec ses clients qu'ils soient particuliers, institutionnels ou opérateurs économiques. En 2013, une trentaine de réunions ont été tenues avec les associations professionnelles des transitaires (ATADM), les transporteurs, les professionnels de métallurgie, les professionnels du textile, l'APRAM, l'ASMEX ... D'autres réunions ont été tenues dans le cadre des comités régionaux de suivi instaurés par les accords signés entre l'ADII et certaines associations professionnelles.



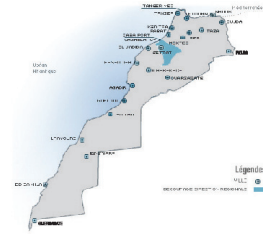
CONTROLE DE LA VALEUR

Soucieuse de la protection de l'économie nationale, la DRCP ne cesse de redoubler d'efforts pour lutter plus efficacement contre la fraude liée à la valeur (sous-facturation et sur-facturation). En 2013, le contrôle de la valeur a permis d'effectuer des redressements des valeurs déclarées de 3 731,10 MDH, générant ainsi des droits et taxes additionnels de 1 081,58 MDH, soit une hausse de 12% par rapport à l'année écoulée.

REGIMES ECONOMIQUES EN DOUANE

Les Régimes Economiques en Douane (RED) représentent un levier de la promotion des exportations et une composante principale du cadre incitatif à l'investissement. Le recours des opérateurs économiques à cette facilitation, que leur accorde la Douane, a permis la souscription au niveau de la DRCP de 19 934 comptes d'une valeur de 16 233,82 MDH en 2013.

LA DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA



1. Abdelkhalek MERZOUKI, Directeur Régional - 2. Abderrazak EL MERGAOUI, Sous Directeur de Casa-Extérieur - 3. Mostafa RACHIDI, Sous Directeur de Casa-MEAD - 4. Az_el_arab ERRAHMANI, Chef de circonscription de Nouasser - 5. Saif Elislam EL GHALLAB, Chef de service de l'audit et de l'inspection - 6. Lahoucine OUMNAS, Chef de service du contentieux - 7. Fatima TAIBANE, Chef de service de l'accueil de l'orientation et du système d'information - 8. Abdelmoutaleb WADAA, Formateur permanent - 9. Mohammed EL ABBOUNI, Chef de subdivision de CASA MEAD - 10. Taoufik HILALI, Chef de subdivision de Nouasser - 11. Abdellah ASRI, Ordonnateur contrôle valeur Casa-MEAD - 12. Said BOUMEDIANI, Ordonnateur Settata - 13. Abderrahim EDDARB, Ordonnateur Casa Garantie - 14. Naima ETTIJI, Ordonnateur Gestion des Comptes RED - 15. El bachir FADIL, Ordonnateur voyageurs Nouasser - 16. Bendaoud JOBRANI, Ordonnateur Casa-Est MEAD - 17. Abdelkhalek KASSEM, Ordonnateur exportation gestion des comptes Nouasser - 18. Said MOUKTAFI, Ordonnateur Casa-Anfa - 19. Ali OUADDI, Ordonnateur Mohammedia - 20. El mostafa RHANIME, Ordonnateur Casa colis postaux - 21. Taieb TAHARRAOUI, Ordonnateur importations Nouasser - 22. Ahmed ZOUZHI, Ordonnateur Casa-Ouest MEAD - 23. Noureddine BASRI, Receveur Mohammedia - 24. Hlima LAHJEL, Receveur Casa-Ext - 25. Bouchaib RACHDAOUI, Receveur Settata - 26. Mina RIDA, Receveur Nouasser - 27. Amina YAHIA, Receveur Casa colis postaux - 28. Souheil Mohammed ZERRAD, Receveur Casa-MEAD

Carte d'identité

- 5 services régionaux
- 2 subdivisions
- 1 cellule de formation

- 2 sous directions régionales
- 1 circonscription
- 12 ordonnancements
- 6 recettes
- 7 brigades

- 757 douaniers dont 341 agents de brigades
- 1^{ère} Direction Régionale en termes de recettes douanières
- Des compétences fonctionnelles spécifiques :
 - Premier aéroport du Royaume
 - Unique port pétrolier du Maroc
 - Plus grand parc de Magasins Et Aires de Dédouanement
 - Plus important bureau de Garantie des métaux précieux

LA DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA, UNE POSITION STRATEGIQUE

De par sa situation et son étendue géographique, la Direction Régionale de Casablanca (DRCA) occupe une position stratégique au centre d'une zone vitale pour l'économie du pays. A l'exception de l'enceinte douanière du port de la ville de Casablanca, gérée par la Direction Régionale de Casa-Port, la compétence territoriale de la DRCA couvre trois régions administratives, à savoir le Grand Casablanca, Chaouia-Ourdigha et Tadla-Azilal.

LA DRCA RECOUVRE PLUS DE 40% DES RECETTES DOUANIERES DE L'ADII

La diversité des missions assurées par ses différentes structures ainsi que l'importance du volume de l'activité gérée par la DRCA positionnent cette Direction comme étant pionnière dans différents domaines, notamment les impôts indirects, le contrôle des voyageurs et la garantie des métaux précieux.

Depuis plusieurs années, la DRCA vient en tête des Directions Régionales en termes de résultat fiscal. En 2013, elle a réalisé des recettes douanières de l'ordre de 32,1 MMDH, soit 40% des recettes globales de la Douane.

Elle occupe également la 1^{ère} place en matière de gestion des opérations soumises aux taxes intérieures de consommation (TIC) avec des recettes budgétaires s'élevant à 16,44 MMDH en 2013, soit 72% du total perçu par l'ADII au titre de ces taxes.



LA DRCA, PREMIERE PLACE EN MATIERE DE RECETTES DES IMPOTS INDIRECTS

Présente au niveau du principal port pétrolier du Maroc, la DRCA a collecté 9 MMDH de TIC sur les produits énergétiques. Celles-ci occupent une place prépondérante dans ce type de recettes, suivies par les tabacs manufacturés et les boissons alcoolisées.

Par ailleurs, la DRCA compte parmi ses structures opérationnelles le premier bureau, au plan national, en termes d'activité de la garantie des ouvrages en métaux précieux. L'année 2013 a enregistré une tendance à la hausse due à l'accroissement du poids des ouvrages de fabrication locale présentés par les bijoutiers.

PRESENCE DANS LA PLUS GRANDE PLATEFORME AEROPORTUAIRE

La DRCA gère au plan douanier l'Aéroport Mohamed V, la plus grande plateforme aéroportuaire du Royaume. Le trafic commercial enregistré dans cet aéroport oscille, depuis l'année 2006, autour d'une moyenne de 47% du trafic commercial aérien au niveau national. Le flux des voyageurs a connu en 2013 une augmentation de 7,4% par rapport à 2012 enregistrant ainsi plus de 5,4 millions de passagers. Ce flux important implique plus de rigueur et de vigilance des services douaniers qui ont saisi des devises d'une contre valeur de 13 millions de dirhams.

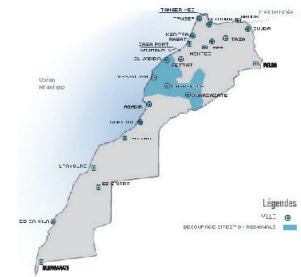


MAGASINS ET AIRES DE DEDOUANEMENT

Les Magasins Et Aires de Dédouanement (MEAD) ou «ports secs», sont des espaces créés en dehors des enceintes portuaires ou aéroportuaires et dédiés au dédouanement. La DRCA gère 50 MEAD des 61 existant au Maroc, soit 82% du nombre total.

S'agissant du volume des échanges extérieurs transitant par les MEAD, la DRCA a enregistré en 2013, en termes de valeurs des marchandises, 75,7% du volume traité dans les MEAD au niveau national.

LA DIRECTION REGIONALE DU CENTRE SUD



1. Amine ABDELILAH, Directeur régional - 2. Khalil ZAHIR, Chef de circonscription Jorf Lasfar - 3. Hassan HAMZAOUI, Chef de service de l'accueil de l'orientation et du système d'information - 4. Bachir NOUKAIRI, Chef de service de l'audit et de l'inspection - 5. Meriem ZIATI, Chef de service de la gestion des ressources humaines et du matériel - 6. Brahim DANNAOUI, Chef de subdivision Jorf Lasfar - 7. Kamel LHAROU, Chef de subdivision Marrakech - 8. M'hamed ATIK, Ordonnateur Jorf Lasfar - 9. Abdellah BOUKHSAS, Ordonnateur Ouarzazate - 10. Taha EL MAHFOUDI, Ordonnateur Safi - 11. Mohammed MAKSI, Ordonnateur Essaouira - 12. Abdelkader MOUHIEDDINE, Ordonnateur Marrakech Ville - 13. Mohammed abdouh TAOUFIK, Ordonnateur Marrakech Menara - 14. El madani EL MANAOUI, Receveur Ouarzazate - 15. Abdessamad ENNAJAH, Receveur Jorf Lasfar - 16. Hassan MOUKIR, Receveur Marrakech - 17. Miloud MRABTI, Receveur Safi - 18. Mohamed TAHDAINI, Receveur Essaouira

Carte d'identité

- ■ 04 services régionaux
- ■ 02 subdivisions
- ■ 01 cellule de formation

- ■ 02 circonscriptions
- ■ 06 ordonnancements
- ■ 05 recettes
- ■ 06 brigades

- ■ 303 douaniers dont 162 agents de brigades
- ■ Une présence dans 3 aéroports internationaux et 2 ports commerciaux
- ■ Principal poste de passage des produits de phosphates marocains
- ■ 2^{ème} porte d'entrée des hydrocarbures au Royaume

LA DIRECTION REGIONALE DU CENTRE SUD : UNE COMPETENCE DOUANIERE ETENDUE

La Direction Régionale du Centre Sud (DRCS) exerce ses attributions sur une superficie étendue couvrant les régions administratives de Tensift El Haouz et Abda Doukkala ainsi qu'une partie de la région Souss Massa Drâa (provinces d'Ouarzazate, Zagora et Tinghir). Elle gère le deuxième aéroport en termes de trafic au niveau national, celui de Marrakech Menara ainsi que le port de Jorf Lasfar, deuxième port pétrolier du Royaume et première plateforme d'exportation des produits phosphatiers au monde.

RECETTES DOUANIERES

Les recettes réalisées par la DRCS en 2013 ont atteint environ 6 MMDH dont 95% au niveau du bureau de Jorf-Lasfar. Les impôts indirects et la TVA représentent 88% de ces recettes. Ceci est dû à la prédominance des opérations d'importation de marchandises soumises à ces deux taxes dont essentiellement les produits pétroliers et leurs dérivés.

LE PORT DE JORF LASFAR : UN DEVELOPPEMENT ACCELERE

En tant que hub international de commerce de phosphate et des produits dérivés, le port de Jorf Lasfar a connu ces dernières années un développement très accéléré. La DRCS accompagne cette évolution sur le plan douanier en oeuvrant dans le sens de la facilitation des procédures et la simplification des formalités douanières, remplissant ainsi son rôle en matière d'accompagnement des exportations du phosphate et ses produits dérivés. Les recettes douanières en matière de TIC et de TVA sur les produits énergétiques, collectées dans ce port, représentent environ 22% de celles perçues au niveau national.



CATEGORISATION DES ENTREPRISES

Dans le cadre de l'accompagnement de l'entreprise, et suite à la généralisation du programme de catégorisation à toutes les tailles d'entreprises et à toutes les activités, la DRCS a mené plusieurs actions d'information, de promotion et de communication auprès des partenaires et des opérateurs de la région du Centre Sud. A fin 2013, 24 sociétés de la région ont été catégorisées.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE COMMERCIALE

Le contrôle de la valeur a permis en 2013 de redresser 65 MDH de valeurs déclarées générant 18 MDH de droits et taxes additionnels, marquant ainsi une évolution de 63% par rapport à 2012.



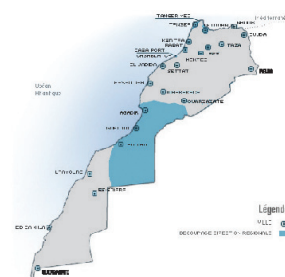
CONTROLE DES VOYAGEURS

La DRCS opère au niveau de 3 aéroports à vocation internationale, à savoir l'aéroport de Marrakech Menara, d'Essaouira et de Ouarzazate.

Le flux des voyageurs n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En 2013, le nombre de voyageurs a atteint plus de 3,9 millions passagers, soit une augmentation de 14% par rapport à 2012. Cette évolution impose au service douanier aux aéroports plus de vigilance pour lutter contre toutes les formes de fraude et de trafic illicite. Les efforts des douaniers ont permis de réaliser des saisies importantes de stupéfiants, notamment la saisie exceptionnelle de 1,20 kg de cocaïne en octobre 2013.



LA DIRECTION REGIONALE D'AGADIR



1. Mohamed HDIDANE, Directeur Régional - 2. Najim OUCHANI, Chef de service des enquêtes et du contrôle a posteriori - 3. Mostafa BEN BOUZID, Chef de subdivision Agadir - 4. Abderrahim BOTTE, Ordonnateur Agadir Al Massira - 5. Salah EL KHARGUI, Ordonnateur Agadir ville - 6. Alae LAACHOUB, Ordonnateur Tan-Tan - 7. Ahmed AIT EL ACHKAR, Receveur Tan-Tan - 8. Abdelhadi BENAGUESSIM, Receveur Agadir ville

Carte d'identité

Date de création : 08 mai 2009

- ■ 2 services régionaux
- ■ 1 subdivision
- ■ 1 cellule de formation

- ■ 1 circonscription
- ■ 4 ordonnancements
- ■ 2 recettes
- ■ 5 brigades

- ■ 206 douaniers dont 122 agents de brigades
- ■ 2 aéroports internationaux, 2 ports de commerce à Agadir et Tan Tan et une marina
- ■ Un port de pêche à Sidi Ifni et 4 points de débarquement aménagés pour la flottille de pêche artisanale

LA DIRECION REGIONALE D'AGADIR : UNE REGION D'EXPORTATION PAR EXCELLENCE

La compétence territoriale de la Direction Régionale d'Agadir (DRA) s'étend aux préfectures d'Agadir-Idaoutanane, Inezgane-Ait Melloul, Chtouka-Aït Baha, Taroudant, Tiznit, Sidi Ifni, Guelmim, Assa-Zag, Tata et Tan Tan. Il s'agit d'une région d'exportation par excellence, notamment, des agrumes et primeurs (70%) et des produits de la pêche (84%) des exportations nationales.



TRAFIC MARITIME

- ■ 76 900 conteneurs
- ■ 810 navires commerciaux
- ■ 239 embarcations de plaisance
- ■ 55 croisières

RECETTES DOUANIERES

Les recettes budgétaires réalisées par la DRA ont augmenté de 10,4% en 2013 par rapport à l'année 2012. Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation de la TIC et la TVA sur les produits énergétiques importés via le port d'Agadir.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA FRAUDE

Dans le cadre de son plan de lutte contre la contrebande et la fraude dans toutes ses formes, la DRA a saisi, en 2013, 7455 litres de gasoil de contrebande, et ce lors de perquisitions effectuées dans des locaux spécialement aménagés en citernes fixées à demeure ou à bord de moyens de transport. Il s'agit de gasoil subventionné, acheminé frauduleusement des provinces sahariennes jusqu'à la région d'Agadir. Des contrôles de l'activité de vente des ouvrages en métaux précieux ont permis également de réaliser des saisies importantes de bijoux en or et en argent ne portant pas de poinçons ou en portant des faux.

ACTIVITE DE L'AEROPORT AL MASSIRA

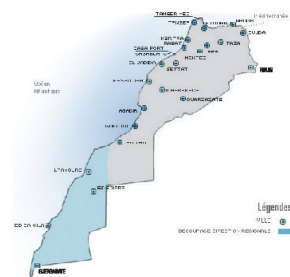
La DRA ne cesse de redoubler d'efforts pour améliorer le contrôle des voyageurs à l'aéroport Al Massira tout en garantissant une fluidité du flux qui a atteint, en 2013, plus de 1,4 millions de voyageurs. En matière de contrôle de change, 74 affaires ont été réalisées totalisant une contre valeur de 7 MDH de devises saisies, soit une progression de 95 % par rapport à l'année 2012.



INNOVATIONS DOUANIERES AU SERVICE DES CLIENTS DE L'ADII

La DRA s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'ADII en matière de renforcement de la qualité du service rendu à ses clients. D'abord par l'amélioration du cadre d'accueil des clients particuliers, puis en instaurant une communication continue et plus élargie sur les améliorations du cadre incitatif mis en place par l'ADII aux plans réglementaire, législatif et procédural et du renforcement du partenariat régional avec les organisations professionnelles (CCIS, CGEM Logipole, ADIZIA, APENAV, Haliopole Cluster). A ce titre, l'année 2013 a connu la réalisation de 10 rencontres avec les associations professionnelles, fédérations et chambres de commerce. Enfin, l'ouverture de la DRA sur son environnement par le renforcement de sa collaboration avec les clients institutionnels de l'ADII (Gendarmerie Royale, Université Ibnou Zohr, l'ONSSA, l'ANP, l'ONP, la DPM, ...).

LA DIRECTION REGIONALE DU SUD



1. Mohammed OUCHEN, Directeur Régional - 2. Cherkaoui LAGHRIAB, Chef de circonscription Ed-Dakhla - 3. Said FAWZI, Chef de service des enquêtes et du contrôle a posteriori - 4. Abdelouahhab EL GADDAR, Chef de subdivision Ed-Dakhla - 5. Youssef JALAL, Chef de subdivision Laayoune - 6. Miloud EL BOUHI, Ordonnateur Laayoune - 7. Abdelmajid FERHI, Ordonnateur Ed-Dakhla - 8. Najim KACHKACH, Ordonnateur Bir Guendouz - 9. Abdelaziz BAMOH, Receveur Ed-Dakhla - 10. Said AHMAR-RASS, Receveur Laayoune

Carte d'identité

- ■ 2 services régionaux
- ■ 2 subdivisions
- ■ 1 cellule de formation

- ■ 2 circonscriptions
- ■ 3 ordonnancements
- ■ 2 recettes
- ■ 4 brigades et 1 poste annexe à Boujdour

- ■ 164 douaniers dont 93 agents de brigades
- ■ Présence douanière dans 2 aéroports internationaux, 4 ports et un poste frontière

LA DIRECTION REGIONALE DU SUD: UNE COMPETENCE DOUANIERE TERRITORIALE ETENDUE

La Direction Régionale du Sud (DRS) exerce ses attributions sur une superficie totale de 344 105 km², soit 48% du territoire national, au niveau des deux régions administratives Laâyoune-Boujdour-Sakia-el Hamra (Provinces de Tarfaya, Laâyoune et Boujdour) et Oued Ed Dahab-Lagouira (Provinces d'Aousserd et Oued Eddahab) ainsi que sur une partie de la région de Guelmim Es-Smara (Province d'Es Smara).

RECETTES DOUANIERES

Les recettes réalisées par la DRS en 2013 ont atteint 217 MDH contre 117 MDH en 2012. Cette augmentation est due à l'importance que prend de plus en plus le poste frontière El Guerguarate (PFG) en termes de flux de marchandises. La TVA et les impôts indirects ont évolué, respectivement, de 132% et de 223% suite à l'augmentation des importations de produits taxables et des produits énergétiques.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE

Considérant la particularité de la zone sud, la lutte contre la contrebande au niveau de la région, nécessite une action concertée entre tous les services sécuritaires.

La vigilance des douaniers et leur efficacité ainsi que celles des autres corps de sécurité mobilisés pour lutter contre toutes les formes de fraude et de trafic illicite ont permis de réaliser des saisies importantes de marchandises de contrebande, notamment les cigarettes, mais également de déjouer les tentatives d'émigration clandestine de ressortissants subsahariens, grâce aux contrôles effectués par scanner sur les moyens de transport.

A titre d'exemple, il a été procédé durant 2013 à la saisie d'environ 2 millions d'unités de cigarettes de contrebande, des armes à feu, des armes blanches et des véhicules déclarés volés.

En matière de fraude commerciale, les redressements des valeurs et des droits et taxes ont atteint respectivement 159,5 MDH et 21,3 MDH, soit 474% et 136% par rapport à 2012.



ZOOM SUR LE POSTE FRONTIERE EL GUERGUARATE (PFG)

Porte du Maroc sur le continent africain, le poste frontière de El Guerguarate (PFG) revêt une importance particulière. Avec un flux de voyageurs et de marchandises en perpétuelle évolution, la DRS est appelée à redoubler d'effort pour assurer un contrôle efficace des voyageurs et des marchandises transitant par ce poste.

En 2013, le nombre des voyageurs ayant traversé le PFG a atteint 171 961 passagers. La vigilance des agents des douanes, en coordination avec les autres corps, a permis de recouvrer 76 MDH de droits et taxes suite au contrôle de ces voyageurs, soit une augmentation de près de 90% par rapport à l'année 2012.

Par ailleurs, le nombre de véhicules légers et de poids lourds qui ont transité par ce poste a atteint 77 359 dont 92% des véhicules ont été scannés à l'entrée et 24% à la sortie.



COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Dans le cadre du partenariat institutionnel, la DRS a participé à des rencontres tenues avec les différents départements ministériels régionaux (CCIS, Délégations du commerce et de l'industrie, les Centres Régionaux d'investissement, l'ANP, Marsa Maroc, l'ONDA ...) et collabore au quotidien avec les autres corps de sécurité.

En décembre 2013, la DRS a dispensé des formations aux profits des unités de Commandement régionales de la Gendarmerie Royale à Laâyoune et à Ed-Dakhla dans ses locaux.

